

Le 17 Mai 2019

Réunion de conseil municipal

**Jeudi 23 MAI 2019 à 19 H**  
**A la mairie**

**Présents : MM. ARRONDEAU – PAGE – FOLTZENLOGEL - Mmes LE CLAINCHE – MORIN – NICIER – LEROY**

**Excusés : Mme LENOIR – MM. DUVEAU – MOUTTE**

**Secrétaire :Mme LE CLAINCHE**

Compte rendu du 12 avril 2019 : approuvé

**Ordre du jour :**

- **Construction** d'un logement locatif type 4 :  
Compte tenu du prix de revient, de la subvention attribuée par l'Etat (46 978 €), du reste à financier par emprunt, les conseillers, à l'unanimité décident la réalisation de cette construction.

Emprunt à taux fixe sur 20 ou 25 ans. Une première simulation a été sollicitée auprès d'un établissement bancaire. Nous poursuivrons nos recherches pour optimiser les taux.

BUDGET 2019 : l'opération sera inscrite au budget 2019 par une décision modificative

Un acte administratif sera rédigé pour transférer le terrain du budget annexe « lotissement les Chilleveaux » vers le budget principal

- **Droit de préemption urbain** : décision à prendre sur la vente d'un bien  
Le Conseil municipal décide de ne pas préempter un bien situé route de Lerné et autorise le premier adjoint à signer tous documents relatifs à cette vente.

**Les arbres et les haies :**

Dans le cadre de la révision du PLUIH, la question des haies, des arbres remarquables est abordée. Il est convenu que lorsqu'une haie est arrachée pour différentes raisons (gêne pour exploitation des terrains, mauvais état), celle-ci doit être remplacée dans un secteur proche.

Par ailleurs, il est suggéré que des amandiers soient plantés dans le secteur viticole

- **Travaux de voirie 2019** : « vallée de Verrière ». l'entreprise TPPL obtient le chantier.  
Le secteur concerné par ces travaux est situé entre le n° 76 et le n° 100 vallée de Verrière. Ces travaux devraient se dérouler fin juin/début juillet.
- **Construction de la plate forme conteneurs OM à La Fontaine** : Une plateforme en enrobé sera réalisée avec un éclairage.

**Décisions modificatives**

- Diminuer de 2000 € les dépenses imprévues en investissement à répartir sur l'opération 22 voirie et 24 achat de matériel

- **Syndicat d'énergie** = programmation à venir pour la mise en souterrain des réseaux d'électricité, télécom et le traitement de l'Eclairage public. Dans l'ordre, le conseil maintient le choix effectué antérieurement :  
La fontaine (plate forme OM)  
Vallée de Verrière : n° 52 au 74  
La Guiffardière  
La Poterie
- **Organisation d'un vide grenier et jeu de palets le 23 JUIN**. Le comité des fêtes organise le vide grenier rue de la Fontaine avec jeu de palet sur le terrain de l'ancienne STEP et buvette.
- Le 23 juin, la rue de la Fontaine sera interdite à la circulation de 7 H à 19 H entre le n° 12 et le croisement avec la route départementale 363
- **14 juillet** : organisation d'une randonnée pédestre avec ravitaillement et apéritif en fin de matinée  
**Départ de la randonnée à 9 h 30 – place de la mairie**
- Boule de fort challenge des élus : Thizay jouera le 2 septembre 2019 à 19 h à Chouzé sur Loire
- Réponses au questionnaire CIAS sur la mobilité : 85 questionnaires ont été distribués, nous avons reçu 44 réponses.

Comice agricole : jardins - le comice souhaite organiser des visites chez les particuliers qui s'inscriraient.

Commission VOIRIE : 4 juin à 18 h

**Prochaine réunion de conseil : 17 JUIN à 18 h 30**

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – <b>13 h 15 à 16 h 15</b> Jeudi – <b>8 h à 13 h</b>	 02.47.95.90.27  09.70.06.79.47 EM : <a href="mailto:communedethizay@wanadoo.fr">communedethizay@wanadoo.fr</a>
---	---	---

